

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

19 FÉVRIER 1948.

Le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes institué pour continuer et terminer l'étude de la Loi des Indiens se réunit aujourd'hui, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. D. F. Brown, député, coprésident.

L'hon. M. TAYLOR (coprésident) : Monsieur le président, madame Fallis, messieurs ; Le président de la section du Comité composé des membres de la Chambre des communes m'a demandé de vous dire quelques mots. Tout d'abord, je tiens à exprimer mon appréciation d'avoir été nommé encore une fois président du Comité mixte de la Loi des Indiens. Je me rends compte des responsabilités qui se rattachent au travail, particulièrement si nous tenons des séances aussi fréquemment que l'an dernier. A titre de coprésident je me rends compte que vous m'avez confié ce poste probablement pour me tenir tranquille. Quoi qu'il en soit, j'essayerai de maintenir l'ordre et le décorum dans la mesure où j'exerce mes fonctions, et je serai heureux de remplir mes devoirs. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Monsieur le président, madame Fallis, messieurs. Puis-je également exprimer mon appréciation et mes remerciements aux membres du Comité de m'avoir choisi comme coprésident, président de la section du Comité composé des membres de la Chambre des communes pour l'année en cours. L'occasion m'est aussi donnée de vous exprimer mon appréciation de votre coopération dans le passé. La coopération dont vous avez fait preuve à l'endroit du président et à l'égard les uns des autres s'est traduite dans une grande mesure par l'harmonie avec laquelle ce Comité a toujours dirigé ses travaux.

Maintenant, quant à l'avenir : nous en sommes rendus au point où il faut que nous produisions des résultats. Notre travail cette année sera plus ardu et plus sérieux, car nous devons nous occuper du bien-être d'environ 140,000 personnes, — la population indienne du Canada —, et si nous continuons à nous inspirer de la devise que nous avons fait nôtre dans l'enceinte du Comité : « Aider les Indiens à s'aider eux-mêmes », alors les mesures que nous prendrons seront à l'avantage de tous les aborigènes. Nous avons cette devise constamment présente à l'esprit. Si nous comprenons bien que nous nous occupons du bien-être d'êtres humains, je suis certain que nous travaillerons expéditivement et harmonieusement.

Permettez que je vous remercie encore une fois de m'avoir nommé votre coprésident.

Avant d'aborder notre programme régulier, il convient que nous considérions certains sujets.

Les membres du Comité se souviendront que le rév. chanoine H. A. Alderwood, D.D., surintendant, administration des écoles indiennes de la *Missionary Society of the Church of England in Canada*, qui nous a fait des